

Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 21
- membres présents : 18
- suffrages exprimés : 18
- pour : 18

DÉLIBÉRATION n° B2024/177

L'an deux mille vingt-quatre, le 5 novembre, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO. Monsieur Alain PIASER a été désigné secrétaire de séance.

Présents : Bernard PLANO, Philippe SOLAZ, Catherine CORREGE, Alain PIASER, Joëlle ABADIE, Valérie DUPLAN, Roger LACOME, Nicolas TOURON, Céline CASSAGNEAU, André RECURT, Ludovic PONTICO, Serge SOHIER, Régine SARRAT, Albert BEGUE, Christiane ROTGE, Francis ESCUDE, Didier FAVARO et Jean-Bernard COLOMES.

Absents excusés : Maurice LOUDET, Laurent LAGES et Martine LABAT.

Objet : Membres du GAL du PETR Pays des Nestes et du PETR du Pays des Coteaux

Par courrier daté du 5 juillet 2024 le PETR Pays des Nestes et le PETR du Pays des Coteaux ont informé que leur candidature avait été retenue par la Région Occitanie pour porter le programme européen LEADER 2023-2027.

Une enveloppe de 1 946 077 € sur cette période a été attribuée au territoire pour mettre en œuvre une stratégie se déclinant en 4 thématiques :

- La valorisation durable des ressources naturelles,
- Le déploiement d'une offre touristique, qualitative et durable,
- Le développement des services et équipements de proximité,
- Le soutien aux actions culturelles et la valorisation du patrimoine.

De ce fait, il est nécessaire de constituer une GAL (Groupe d'Action Local) pour définir les orientations et sélectionner les projets aidés. Le PETR du Pays des Nestes sollicite la désignation de 3 délégués titulaires et suppléants. Pour donner suite à l'appel à candidature lancé en conseil de communauté, 3 candidatures ont été exprimées pour les délégués titulaires et 3 candidatures ont été exprimées pour les délégués suppléants. Monsieur le Président propose de les retenir.

LE BUREAU

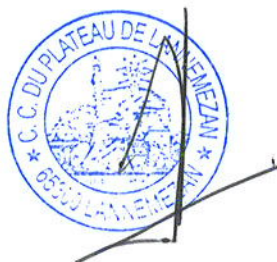
Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées,

DECIDE

- **De désigner les 3 titulaires et les 3 suppléants suivants au GAL du PETR Pays des Nestes et du PETR du Pays des Coteaux :**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Bernard PLANO	Joëlle ABADIE
Maurice LOUDET	Gisèle ROUILLON
Alain PIASER	Laurent LAGES

Le Président
Bernard PLANO



Le secrétaire de séance
Alain PIASER



Publiée le 15 NOV. 2024

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20241105-2024-177B-DE
Date de télétransmission : 15/11/2024
Date de réception préfecture : 15/11/2024